

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1394

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 53, supprimer les mots :

« , chacun dans leur ressort territorial ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.